



Bilan de la réunion

avec M. RICHAUD, nouveau proviseur du Lycée Massignon,

le vendredi 16 septembre 2011

Les problématiques suivantes ont été abordées :

Concernant la vie du groupe scolaire :

- **Le manque de transparence** les années précédentes concernant **le budget et les priorités d'investissement** sur les différents sites, **la carte des emplois**, le ratio attendu détachés / contrats locaux.

M. Richaud assure que ces sujets feront l'objet d'une concertation en Conseil d'établissement, que la ventilation des crédits d'enseignement par discipline est absolument nécessaire, que les archaïsmes de fonctionnement constatés et liés en bonne partie à l'agrandissement rapide du groupe scolaire vont être analysés et corrigés. Les circuits de décision vont être revus. En substance, l'administration (Agence Comptable, gestionnaires) fera ce que la direction a décidé. La logique, en somme, à laquelle on ne nous avait pas toujours habitués jusque-là.

- **L'exiguïté du site d'Anfa pour le nombre d'élèves accueillis, les nuisances liées aux travaux d'agrandissement à Mers Sultan, le manque d'espaces dédiés aux lycéens sur le site du collège-lycée.**
- **Concernant les contrats de maintenance** (informatique, photocopieuses) qui coûtent fort cher. Il y a lieu de renégocier ces contrats avec les entreprises prestataires, éventuellement d'organiser des lots en fonction des sites, comme cela a été le cas pour la restauration. Certains sites semblent satisfaits des services actuels, d'autres pas.
- **Au lycée, l'importance de l'orientation** mérite une vraie concertation et d'autres moyens que ceux mis en œuvre actuellement.
- **L'ECJS, enseignement obligatoire au Lycée** devrait figurer dans les EDT d'autant que c'est un axe important du projet d'établissement et de l'éco citoyen (cf. Charte MLF)
- **Investir dans du matériel informatique sur tous les sites selon un plan concerté** : à Anfa : on compte deux TBI mais un seul vidéoprojecteur. Au lycée, il manque par exemple une salle info dédiée aux maths. Toutes les salles devraient être équipées (obligation de service depuis cette année de remplir le cahier de texte numérique). La question de la responsabilité de chacun face aux pertes / vols de ces matériels sensibles et des réponses à y apporter (mieux sécuriser les placards, fixer les éléments dans chaque salle) a été évoquée.

Concernant l'OSUI :

- **La gratuité de la scolarité pour les recrutés locaux.** Tout en se félicitant que des collègues viennent de bénéficier d'un transfert de scolarité de l'AEFE vers le lycée, nous avons soulevé le cas de quelques collègues dont les enfants sont scolarisés ailleurs et pour lesquels aucune solution n'existe sans passer par le test-concours. **Tous les enfants des recrutés locaux qui le désirent doivent pouvoir être scolarisés à l'OSUI.**

- **Le manque d'informations** données aux nouveaux collègues recrutés localement par l'Agence comptable concernant leur salaire, leur couverture sociale, leur cotisation retraite. La question du changement de procédure concernant le recrutement des ASEM a été posée.
- **Le rôle des référents pédagogiques OSUI au secondaire** qui devra être mieux défini et présenté à tous les personnels. Revoir cette problématique de façon à donner à ceux qui le souhaitent la possibilité de se porter candidat en toute transparence (et définir avec précision leur mission).
- **L'importance des inspections pour le déroulement de carrière des collègues détachés.** Les considérations financières entre le SCAC et l'OSUI pour qu'y viennent des inspecteurs (du primaire ou du secondaire) ne peuvent être opposées au droit des collègues.
- **L'importance de la formation continue** (plan régional de formation, formations internes au groupe scolaire) **pour tous les personnels. Le budget formation OSUI ne doit pas continuer à baisser.**
- **Les visites du chef d'établissement dans les classes** comme souhaitées par la direction générale et désapprouvées par les collègues. Voir notre lettre de rentrée.
- **La représentativité des personnels au sein de la CCPL.** Voir notre lettre de rentrée.
- **L'inquiétude concernant le mouvement des personnels détachés à la MLF:** Voir notre lettre de rentrée.
- **Les projets de la MLF de création d'une section trilingue** dans les écoles primaires à la prochaine rentrée entraînent les questions suivantes : quelle formation pour les collègues ? quels moyens ? quel recrutement ? quel temps donné aux collègues pour se concerter et y réfléchir ?

D'autres petits dysfonctionnements ont été exposés, auxquels une réponse rapide devrait être apportée :

- Fiches de paie distribuées non agrafées aux collègues.
- Au lycée :
 - o Proposition d'installer un modem routeur en salle des profs pour avoir le WIFI. **La remarque vaut aussi pour les autres sites.**
 - o Vérifier l'accès à internet disponible dans toutes les salles et revoir la place des nouveaux ordinateurs installés sur les bureaux.
 - o Prix du repas et taille de la bouteille d'eau à la cantine du lycée.

Pour le SNES,

Pour le SNUipp,

Akim BENNIS

Vincent GOMET

Bientôt les élections au conseil d'établissement...

Exprimez-vous en votant pour la liste présentée

par la FSU (SNES, SNUipp, SNEP)